

Le CAMPING de la BAIE

2 étoiles – 107 emplacements mention loisirs

✉ 10 rue de la Baie Routhiauville 80230 PENDE – Baie de Somme - ☎ 03 22 60 72 72 Fax 03 21 81 54 99

TARIF LOCATION MOBIL-HOME SAISON 2012

Mobil-Home Ohara 2 chs jusqu'à 4 personnes 8.60 m x 3,70 m - 32 m²



Période d'ouverture du 24 mars 2012 au 14 Octobre 2012

Capacité 4/6 personnes : 2 chambres (1 avec un grand lit + 1 avec 2 petits lits + 1 convertible dans le salon), double vitrage, WC, Salle d'eau, Cuisine équipée, TV, frigo congélateur, micro-onde, Terrasse extérieur bois avec salon de jardin, barbecue.

	Période Haute		Période Moyenne		Période Basse	
Week-end 2 nuits	HT*	122.06 €	HT*	109.35 €	HT*	97.57 €
	TVA*	8.54 €	TVA*	7.65 €	TVA*	6.83 €
	TTC	130.60 €	TTC	117.00 €	TTC	104.40 €
Week-end 3 nuits (samedi-dimanche-lundi) ou (vendredi-samedi-dimanche)	HT*	180.65 €	HT*	160.56 €	HT*	140.75 €
	TVA*	12.65 €	TVA*	11.24 €	TVA*	9.85 €
	TTC	193.30 €	TTC	171.80 €	TTC	150.60 €
Mid Week 4 nuits (lundi-mardi-mercredi-jeudi)	HT*	238.22 €	HT*	213.83 €	HT*	190.37 €
	TVA*	16.68 €	TVA*	14.97 €	TVA*	13.33 €
	TTC	254.90 €	TTC	228.80 €	TTC	203.70 €
1 semaine 7 nuits	HT*	412.99 €	HT*	409.07 €	HT*	330.93 €
	TVA*	28.91 €	TVA*	28.63 €	TVA*	23.17 €
	TTC	441.90 €	TTC	437.70 €	TTC	354.10 €
1 nuit	HT*	62.52 €	HT*	55.51 €	HT*	49.81 €
	TVA*	4.38 €	TVA*	3.89 €	TVA*	3.49 €
	TTC	66.90 €	TTC	59.40 €	TTC	53.30 €

Période Haute : du 07/07/2012 au 26/08/2012 inclus

Période Moyenne : les week-ends de mai 2012, du 16/06/2012 au 6/07/2012 inclus et du 27/08/2012 au 16/09/2012 inclus

Période Basse : du 24/03/2012 au 15/06/2012 inclus (sauf les week-ends de mai 2012) et du 17/09/2012 au 14/10/2012 inclus

Forfait nettoyage mobil home fin de séjour : 50€

Draps et linge de toilettes non inclus, caution de 300 € pour la location du Mobil-Home, acompte de 30 % lors d'une réservation, solde du séjour à l'arrivée, taxe de séjour incluse.



* Les tarifs HT restent applicables sur l'ensemble de votre séjour

La TVA en vigueur est applicable au moment de l'encaissement

Au 1er janvier 2012, TVA 7%

Le taux de TVA sera actualisé au fur et à mesure de ses variations officielles

le CAMPING de la BAIE

2 étoiles - 107 emplacements mention loisirs
Routhiauville 80230 PENDE - Baie de Somme - Tel 03 22 60 72 72 - Fax 03 21 81 54 99

contact@campingdelabaie.eu - www.campingdelabaie.eu

SA Authie Tourisme au capital 300 000 € RC Boulogne sur Mer 321 852 832 n° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832

*** CONTRAT DE RESERVATION 2012 *** OHARA 2 chs - 32m²

NOM :
PRENOM :
Date de naissance :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL :
VILLE :
PAYS :
TEL Fixe : PORT :
E-mail / Fax :

Personnes accompagnantes

NOMS	PRENOMS	Dates de naissance

Date arrivée : Date départ :

Cochez l'option

Cochez l'option

	A	B	C	total
<input type="checkbox"/> Week-end 2 nuits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X ____ = ____
<input type="checkbox"/> Week-end 3 nuits (samedi-dimanche-lundi) ou (vendredi-samedi-dimanche)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X ____ = ____
<input type="checkbox"/> Week-end 4 nuits (lundi-mardi-mercredi-jeudi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X ____ = ____
<input type="checkbox"/> 1 semaine 7 nuits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X ____ = ____
<input type="checkbox"/> 1 nuit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X ____ = ____
<input type="checkbox"/> Forfait nettoyage fin de séjour				50 € X 1 = ____

Heure d'arrivée : à partir de 16 h ; heure de départ : au plus tard 11 h

Total = ____

ATTENTION : ANIMAUX INTERDITS EN MOBIL-HOME

*A: Période Haute *B: Période Moyenne *C: Période Basse

(Taxe de séjour incluse)

En cas de problème pour remplir ce formulaire veuillez nous contacter par téléphone au 03 22 60 72 72

ARRHES A VERSER DE 30 % DU MONTANT TOTAL DE VOTRE SEJOUR =

+ Caution de 300 euros pour la location du Mobil Home

TOTAL A REGLER A LA RESERVATION =

Par chèque bancaire à l'ordre de **SA Authie Tourisme - Camping de la Baie.**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente, et déclare les accepter. Je m'engage à régler le solde de mon séjour à l'arrivée pour le nombre de jours réservés dans mon contrat. Un départ anticipé ne pouvant donner lieu à un remboursement. (Mode de règlement accepté : chèque bancaire, CB, chèques vacances, espèces).

LE CLIENT : Veuillez porter la mention << lu et approuvé, bon pour accord >>.

Date :

Signature :

CADRE RESERVE A LA DIRECTION DU CAMPING DE LA BAIE

Accepte la réservation

Refuse la réservation

Signature du responsable de la réservation :

Le CAMPING de la BAIE



2 étoiles - 107 emplacements mention loisirs

Routhiauville 80230 PENDE - Baie de Somme - Tel 03 22 60 72 72 - Fax 03 21 81 54 99

www.campingdelabaie.eu

SA Authie Tourisme au capital 300 000 € RC Boulogne sur Mer 321 852 832 n° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832

Etat descriptif type et conditions de location Mobil-Home 2012

Arrêté 22 Octobre 2008

NOR : ECEC0824829A

Relatifs à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air.

1. Renseignements généraux

Nom et adresse du camping : Camping de la Baie 2 étoiles Loisirs 107 emplacements (90 loisirs et 17 tourisme), 10 Rue de la Baie , ROUTHIAUVILLE 80230 Pendé (France).

Tél : 03 22 60 72 72 - Fax : 03 21 81 54 99 – E-mail : contact@campingdelabaie.eu

SA Authie Tourisme au capital 300 000 € RC Boulogne sur Mer 321 852 832 n° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832

Il s'agit d'un Mobil-Home, située sur un emplacement au Camping de la Baie, 10 Rue de la Baie, ROUTHIAUVILLE 80230 Pendé. Le véhicule du locataire peut être garé sur l'emplacement, à côté du Mobil-Home.

2. Situation dans la localité

Distance de la mer : 6 km (Saint Valéry sur Somme)

Distance de la plage la plus proche : 6 km (saint Valéry sur Somme), 8 km (Le Crotoy)

Distance de la gare SNCF : 20 km (Rue)

Distance de la gare routière : 25 km (Abbeville)

Distance du centre-ville : 1 km

Exposition et vue : vue sur les champs.

Inconvénients du voisinage : aucunes gênes auditives et aucuns inconvénients.

3. Description de la location

Etat d'entretien : Bon état général.

Le Mobil-Home est raccordée à l'eau et au tout à l'égout. Celui-ci est raccordé à un branchement électrique de 6 ampères. Il est équipé de chauffage électrique. Il n'y a pas de ligne téléphonique dans le Mobil-Home.

Le Mobil-Home est doté de plusieurs fenêtres et baies vitrées en double vitrage dont la plupart peuvent être ouvertes. Dans le Mobil-Home, il y a un coin cuisine avec le gaz (1 table de cuisson 4 plaques et un four alimentés par une bouteille de gaz se trouvant dehors pour faire la cuisine), un frigo congélateur, un micro-onde, des meubles pour ranger vos affaires personnels ou autre, un coin salon avec TV et canapé avec lit d'appoint, une salle d'eau avec une douche et un évier, un WC séparé. Il y a aussi sur la parcelle une terrasse extérieure en bois (4m50 x 2m50) avec salon de jardin et un barbecue.

Il y a un vide-ordures (containers avec tri sélectif à l'entrée du camping). Le locataire peut utiliser les sanitaires qui se trouvent au centre du camping.

Couchages : 2 chambres (1 enfant et 1 parent) 2 lits doubles dans la chambre enfants de 70x180 chacun et 1 lit dans la chambre des parents de 140x190, soit au total 4 places (et 2 places grâce au lit d'appoint). Les couettes et oreillers sont fournis, pensez à apporter vos draps et taies d'oreiller.

4. Modalités et prix de location 2012

Voir l'annexe jointe avec les tarifs de location.

- Emplacement, électricité (6A), eau chaude, gaz (pour la cuisine) et taxe de séjour compris.
- Pensez à apporter votre linge de toilette (draps, serviettes de bain, torchons etc.).
- Période d'ouverture du 24 mars 2012 au 14 Octobre 2012
- Caution de 300 € pour la location du Mobil-Home.
- Acompte de 30 % lors d'une réservation.
- Solde du séjour à l'arrivée.
- **Taxe de séjour incluse.** Veuillez nous contacter pour connaître les disponibilités ou pour d'autres renseignements (contact@campingdelabaie.eu ou 03 22 60 72 72)
- **Pour plus d'informations :** www.campingdelabaie.eu

Inventaire du Mobil-Home :

1 frigo-congélateur
1 TV
1 four
1 table de cuisson 4 gaz
1 micro-onde
1 barbecue
1 kit vaisselle
Oreillers et couettes
1 cafetière

Merci de bien vouloir nous renvoyer tous les formulaires ci-joint avec vos arrhes (chèque à l'ordre de **SA Authie Tourisme Camping de la Baie**), à l'adresse suivante : **Camping de la Baie , 10 Rue de la Baie , ROUTHIAUVILLE 80230 Pendé (France).**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2012 « LOCATIONS SAISONNIERES »

Réservation d'un emplacement ou d'une location

Renvoyer votre contrat dûment signé, complété, accompagné du versement correspondant à votre réservation et selon votre type de location souhaité.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacement précis.

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro de location précis.

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

La réservation est nominative, la personne ayant réservé doit être présente pendant le séjour.

Confirmation d'une réservation

La location d'un emplacement ou d'un mobil-home ne deviendra effective qu'avec notre confirmation écrite, et le renvoi du contrat signé et approuvé par la direction du camping.

Aucun numéro d'emplacement ou de mobil-home ne sera confirmé par le camping.

Tout dossier incomplet ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une réservation ferme et définitive.

Le versement d'arrhes

Il est obligatoire afin de garantir votre séjour, il doit être retourné dans un délai de 15 jours suivant votre réservation téléphonique sans quoi votre réservation sera annulée.

Il sera d'un montant de 30% du total de votre séjour.

Il doit être effectué par chèque bancaire à l'ordre de SA Authie Tourisme – Le Camping de la Baie.

Disponibilité de la location

La location d'un mobil-home se fait à partir de 16h et le départ avant 11h.

La location d'un emplacement caravane ou d'une toile de tente est journalier : arrivée à partir de 14h départ avant 12h.

Pour tout départ au-delà de 12h, la journée entamée sera due.

Retard

Toutes les réservations de location mobil-home ou d'emplacement qui ne seront pas occupées à 18h le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement devient disponible le lendemain à 12h.

Passé ce délai et sans nouvelle écrite du client, la réservation est annulée.

Les arrhes et les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés.

Annulation

Réservation d'emplacement ou location de mobil-home : pour toute annulation parvenue un mois avant la date d'arrivée et sur présentation d'un justificatif (sauf pour les séjours du 01/07/12 au 26/08/12 : non remboursables), les arrhes seront remboursés à hauteur de 50% (hors frais de réservation qui restent acquis au camping), ou pourront être conservés pour un prochain séjour.

Pour toutes les réservations annulées à moins d'un mois avant la date d'arrivée prévue, le remboursement (à hauteur de 50% hors frais de réservations) ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation pour cas de force majeure (maladie, accident, décès, perte d'emploi...) et sur présentation d'un justificatif.

A votre arrivée

Veuillez vous présenter à l'accueil avec votre confirmation de réservation, accompagnée d'une pièce d'identité.

Le solde du séjour devra être entièrement réglé à votre arrivée. Aucun délai de paiement ne sera accordé.

Pour la location de mobil-home, il vous sera remis une fiche d'inventaire chiffrée sur le contenu de votre location. Il est impératif de contrôler cet inventaire le jour même et de le retourner à la réception. Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en considération.

Une demande d'attestation de séjour pour les allocations familiales doit être demandée à votre arrivée. Les enfants y figurant doivent impérativement être inscrits au camping. Aucun document ne sera complété, ni fourni après votre départ.

Cautions

Prévoir un chèque de caution de 300 € pour la location d'un mobil-home. Cette caution sera encaissée par le camping en cas de détérioration ou de perte.

A votre départ

Prévenir la veille de votre heure de départ, celle-ci doit être programmée durant les heures d'ouverture de la réception avant 11h pour les locations de mobil-home et avant 12h pour les emplacements caravane et toile de tente. Passé ce délai toute journée entamée sera due.

Pour les locations un état des lieux sera effectué entre 9h et 11h le jour de votre départ. Il est impératif de prendre rendez-vous avec l'accueil, au plus tard la veille de votre départ. Les frais de remise en état éventuels, et le matériel manquant ou détérioré vous seront facturés selon le prix de l'inventaire ou éventuellement d'un devis de remise en état selon les dégâts causés.

Si la location n'est pas laissée en parfait état de propreté, ou, si le départ est effectué en dehors des heures d'ouverture de la réception et sans contrôle de notre part, un forfait nettoyage vous sera facturé 50€

Toute caution sera rendue après l'état des lieux, remise des clés, de la carte d'accès et contrôle du solde de votre séjour.

Pour les départs effectués en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution sera renvoyée par courrier après contrôle du mobil-home. Si l'état du mobil-home n'est pas satisfaisant, il vous sera retourné votre caution moins les frais de remise en état.

Sécurité assurance

Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradations dues aux intempéries ou accidents qui interviendraient à l'intérieur du camping.

Les animaux

Les animaux sont interdits sur le camping.

Seul les chiens sont tolérés aux conditions citées ci-après et sur accord de la direction.

Un seul chien peut être admis par réservation uniquement pour les emplacement caravane et toile de tente, selon le tarif en vigueur. Ils sont strictement interdits dans les mobil-homes (y compris sur la parcelle du mobil-home). Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2, arrêté du 27.04.99) sont refusés.

Ils sont acceptés **sur présentation du carnet de vaccinations** (arrêté du 22.01.85), **ils doivent être tatoués** (arrêté du 30.06.92). Ils doivent être non agressifs et tenus obligatoirement en laisse.

Leurs souillures doivent être effectuées à l'extérieur de l'enceinte du camping.

En aucun cas, ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, caravanes ou tentes sur l'emplacement ou attachés à un arbre. Tout chien errant sera immédiatement enlevé par la fourrière.

Les barbecues

Les barbecues sont autorisés.

Les personnes supplémentaires à la journée (sans nuitée)

Elles sont autorisées sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir signalé leur identité à la réception et réglé leur droit de visite dès leur arrivée quelque soit le temps passé sur le camping.

Le stationnement est autorisé uniquement sur le parking d'accueil à l'entrée du camping.

Toute personne non déclarée à la réception sera immédiatement expulsée ainsi que son hôte sans préavis ni remboursement du séjour.

Circulation bruit

La vitesse est limitée à 10km/h.

Un seul véhicule est autorisé par emplacement.

Le stationnement est interdit sur les allées et voies d'accès. Il doit être effectué sur la parcelle louée par le campeur et non sur les parcelles voisines qui semblent libres, elles peuvent être louées à tout moment.

Les barrières sont fermées de 23h à 7h du matin, heures à laquelle toute circulation est interdite. En cas d'arrivée tardive le stationnement est prévu sur le parking à l'entrée du camping.

Toute utilisation d'appareils sonores ne doit pas nuire à son voisinage. Le bruit ne doit pas gêner la quiétude des campeurs entre 24h et 8h.

Le règlement complet est affiché à l'entrée du camping

Espaces jeux d'enfants

Les jeunes enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Toute personne séjournant au camping doit être inscrite sur le présent contrat.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location.